



CHU DE NICE

PENURIE DE MEDECINS ET DE PERSONNELS QUALIFIES

Les médecins anesthésistes réanimateurs se font rares dans les hôpitaux publics. La situation est telle, qu'aujourd'hui, les hôpitaux ont recours à des intérimaires, voire à des retraités. Le CHU de Nice n'échappe pas à cette situation.

Maternité, chirurgie, urgences... La présence ou non d'anesthésistes impacte plusieurs services au sein de l'hôpital.

L'EMPLOI MEDICAL ET PARAMEDICAL EST VICTIME D'UNE PENURIE DE PERSONNEL QUALIFIE !

Au CHU de Nice, cela fait des années que le syndicat CGT avec le personnel hospitalier crient leur désarroi et leur colère face à un système de santé qui ne suffit pas à répondre aux besoins des usagers et des patients. Des services, parfois mêmes des hôpitaux entiers ferment à cause d'un manque de moyens financiers et de **professionnels de santé qualifiés**. Les nombreux départs à la retraite sont rarement remplacés, malgré des besoins toujours aussi importants.

Le manque de personnel hospitalier génère des situations difficiles à gérer, notamment pour les professionnels en poste. Ils doivent faire face à un nombre de patients conséquents tout en assurant des soins de qualité en toute sécurité. Cette situation engendre de nombreux arrêts maladie pour cause d'épuisement professionnel, notamment dans les blocs opératoires, les urgences ou encore les maternités. Enfin, malgré toute leur bonne volonté, les professionnels de santé sont régulièrement confrontés à l'incompréhension et au mécontentement parfois véhément et exacerbé de la part de certains patients qui ne comprennent pas pourquoi l'attente est si longue ou les soins si rapides.

Sur tous ces sujets, le Gouvernement ne semble pas avoir pris de mesure particulière, et c'est bien le problème que soulève la CGT du CHU de Nice.

Depuis la fin de l'été 2018, la CGT avec les agents médicaux et paramédicaux, n'a eu de cesse de dénoncer la pénurie de médecins, d'anesthésistes et de personnel de tous grades au CHU de Nice.

Malgré les promesses, les discours, les courriers stériles de la direction, les difficultés persistent.

Après Pasteur, c'est maintenant l'Archet qui se trouve en grande difficulté avec une menace de réduction d'activité de la salle de naissance et un risque sur toute la maternité publique de niveau 3 par manque de médecins anesthésistes.

Les conséquences sont :

- **Personnel épuisé, stressé, mal considéré, mal payé**
- **Restructurations de services en dépit du bon sens et sans tenir compte de l'avis des médecins et des personnels**
- **Management délétère** souvent pire qu'à France télécom dans ses heures les plus sombres qui conduit les agents à la désespérance et au burnout
- **Un directeur toujours invisible et méprisant**

La CGT n'a eu de cesse de dénoncer les mauvaises conditions de travail et d'exercice au CHU de Nice qui conduisent à cette difficulté de recrutement de personnel qualifié et à cette fuite de professionnels y compris des médecins.

La CGT n'a eu de cesse d'alerter sur la situation catastrophique du CHU de Nice dans la 5ème ville de France qui double sa population l'été

La seule réponse apportée par la direction générale est de réduire globalement les interventions (blocs et salle de naissance...) afin d'assurer la sécurité de celles qui sont maintenues. Cette démonstration d'impuissance aura à coup sûr des conséquences sur la capacité du CHU de Nice à répondre aux besoins de santé de la population.

Moins d'activité, c'est « moins d'hôpital » à disposition des usagers, donc petit à petit moins de service public. En d'autres termes, moins de fonctionnaires ou d'agents du service public. C'est cependant bien l'objectif du gouvernement qui étrangle budgétairement l'hôpital, le condamnant ainsi à la régression.

JUSQU'OU IRONT-ILS ? JUSQU'OU, NOUS, AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE, LES LAISSERONS-NOUS ALLER ?

Depuis des années nous dénonçons :

- La disparition de la pédiatrie publique et des greffes pédiatriques qui se feront à Marseille ou Lyon
- La disparition de la chirurgie cardiaque
- Les Menaces qui pèsent sur la Cancéro
- Les Menaces sur la maternité publique de type 3 et sur le U du CHU

Dans ces conditions, notre établissement restera-t-il encore un centre de référence universitaire ?

Qu'en est-il du projet public du Pôle Mère/Enfant ?

Demain où iront accoucher les patientes de notre département qui vivent des grossesses compliquées ? A Marseille ? La pénurie de médecins anesthésistes étant nationale, on aggravera les conditions d'accueil des patientes à l'hôpital de Marseille et de son bassin de population tout en aggravant le risque pour les patientes de Nice par le temps de transport Nice-Marseille.

CATASTROPHE ANNONCEE

 04.920.34473 - 33459 - 35563

 <https://www.cgt-chudenice.fr>

 cgt-ci@chu-nice.fr

 @cgtchudenice

 CGT CHU DE NICE



Nice, le 22 Mars 2019

